



Frotey-les-Vesoul, le 18 juin 2024

REGLEMENT PISCINE SAISON 2024

Horaires de baignade :

du 1^{er} au 31 juillet 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Réservé aux services de l'AHSSEA de 10h à 12h					Fermé
Après-midi	Ouverture au public de 13h à 18h					14h / 18h

du 1^{er} août au 14 août 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermé					
Après-midi	Ouverture au public de 13h à 18h					13h45 / 18h

Fermé les dimanches et jours fériés

- ✓ Aucune baignade sans présence du maître-nageur,
- ✓ Interdiction stricte de fumer / vapoter dans l'enceinte,
 - ✓ Tenue nautique ou légère obligatoire,
 - ✓ Non baigneurs = hors périmètre de la piscine,
- ✓ Poussettes, éclaboussures, hurlements, insultes = **Exclusion immédiate.**
- ✓ Les enfants doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte. Le maître-nageur n'assure pas leur surveillance en dehors du bassin.

MARTZLOFF Jean-François
Directeur du Secteur Hébergement
Pôle Protection de l'Enfance
AHSSEA
Protection de l'Enfance